

# Appel à candidatures

Exposition du 26 mai au 11 juin 2023

## 1. Présentation de l'AbbaDiale

L'Association l'AbbaDiale œuvre depuis 2006 dans le village d'Arras-en-Lavedan à la valorisation du patrimoine et au soutien de la création artistique en mettant en avant les métiers d'art et d'artisanat. L'association partage depuis 2013 ses locaux avec la médiathèque du village dans l'ancien presbytère, devenu la « Maison des Arts » et organise des expositions, des stages et ateliers de pratiques artistiques, des rencontres et autres évènements autour de l'art. Les espaces d'expositions se divisent en deux parties : le rez-de-chaussée est dédié à l'exposition permanente de 13 artistes et artisans d'art de notre territoire qui participent à la vie de l'association ; les espaces du premier étage sont dédiés aux expositions temporaires personnelles et collectives, qui prennent place durant les périodes de vacances scolaires, soit 6 à 7 fois dans l'année. L'entrée est gratuite pour toutes les expositions tout au long de l'année.

## 2. Contexte de l'appel à candidatures

Les dates d'exposition proposées du 26 mai au 11 juin 2023 correspondent à une période riche en animations dans le Val d'Azun et en particulier dans la commune d'Arras-en-Lavedan avec le [festival de randonnée Eldorando](#) du 27 au 29 mai et le [festival écopoétique Le Murmure du Monde](#) du 7 au 11 juin. Afin de faire écho aux thématiques portées par ces évènements, l'Abbadiale souhaite réunir plusieurs artistes dans une exposition collective portant sur notre territoire, la montagne, le paysage et sur et notre relation à cet environnement. L'appel à candidature s'adresse à tous les artistes du territoire et à toutes les pratiques artistiques (art numérique et performance incluses).

## 3. Conditions et modalités

- **Candidat-es éligibles :** Artistes en possession d'un n° SIRET ou pouvant justifier d'un cursus en école d'art sur l'année en cours.

- **Critères de sélection :** La ou les pièces proposées devront être en lien avec une ou plusieurs des thématiques suivantes :
  - La montagne
  - Le paysage
  - L'environnement
  - Le patrimoine
- **Le ou la candidat-e pourra soumettre jusqu'à 3 pièces/installations/séries dans sa candidature.**
- **Le comité de sélection est composé des membres du collège des administrateurs de l'association.**
- **Prix et vente des œuvres durant l'exposition :** Si l'artiste souhaite vendre son/ses œuvre(s), il ou elle doit communiquer à l'association le prix des œuvres présentées. L'artiste ayant réalisé une vente s'engage à réaliser ses obligations sociales et fiscales et à reverser à l'association 15% du prix de ses ventes au titre de sa participation aux frais d'exposition.
- **Diffusion, promotion :** L'Abbadiale assure la promotion de l'exposition (affiches, invitations, newsletter, réseaux sociaux etc.) et prend en charge l'organisation et les frais de vernissage.
- **Ouverture et médiation :** Les permanences d'accueil de l'exposition seront assurées par le personnel de l'association tous les jours de 14h30 à 18h30 et sur les moments d'animations des festivals précédemment cités. La médiation sera faite par le personnel auprès des visiteur-euses et des groupes spéciaux (école primaire du village etc.)
- **Transport et assurance des œuvres :** L'assurance des œuvres pour le transport et l'exposition est à la charge de l'artiste. L'association se décharge de toute responsabilité quant au vol, dégradation, et vandalisme des œuvres présentées.
- **Matériel :** L'Abbadiale met à disposition des exposant-es des cimaises à fil souples pour l'accrochage mural ainsi que des socles blancs à section carrée. D'autres dispositifs d'accrochages sont à étudier au cas par cas, L'artiste s'engage à restituer le matériel et les espaces d'exposition dans leur état initial. Une trousse à outils basique est à disposition ainsi que du matériel de papeterie (scotch, punaises, clous) en quantité raisonnable.
- **Espaces d'exposition :** Les espaces intérieurs sont présentés en annexes. Il est également possible d'investir les espaces extérieurs : jardins et parvis de la Maison des Arts, qui ne seront en revanche pas surveillés en dehors des horaires d'ouverture de l'exposition.

## 4. Calendrier

- 15 avril 2023 : Date limite de dépôt des dossiers
- 30 avril 2023 : Annonce des oeuvres sélectionnées
- du 22 mai au 25 mai 2023 : Montage de l'exposition
- du 26 mai au 11 juin 2023 : Ouverture de l'exposition
- du 12 juin au 15 juin 2023 : Démontage de l'exposition et restitution des oeuvres

## 5. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est à transmettre en format numérique à l'adresse mail de l'association : [abbadiale@orange.fr](mailto:abbadiale@orange.fr)

ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Association l'Abbadiale  
Maison des Arts  
1 rue du Gabizos  
65400 Arras-en-Lavedan

### **Le dossier doit comporter les éléments suivants :**

- Un texte de présentation de votre parcours et démarche artistique
- Des photographie représentatives de l'oeuvre que vous souhaitez exposer
- Une fiche technique de l'oeuvre : titre, matériaux, dimensions
- Une courte note d'intention relative au lien de votre oeuvre avec une ou plusieurs des thématiques proposées (*cf 3. Conditions et modalités*)
- Ce document lu, signé et approuvé

## 6. Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire :

Alice Strub  
Chargée de développement  
[abbadiale@orange.fr](mailto:abbadiale@orange.fr)  
06 31 51 09 04

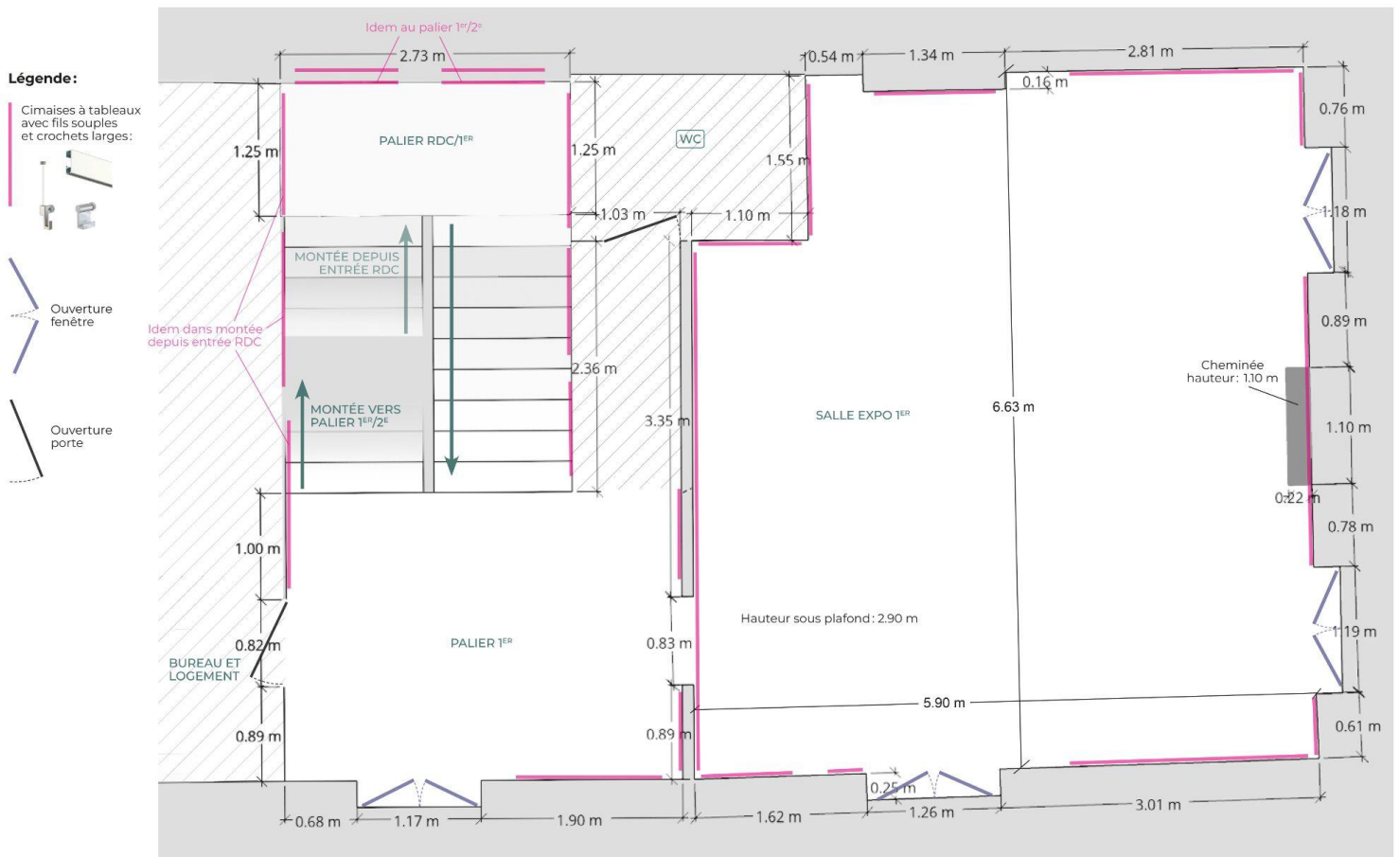
**Je déclare avoir pris connaissance de ces informations et je les accepte.**

Date et signature :

## 7. Annexes : espaces d'exposition

ABBADIALE  
maison  
des arts

### Plan des espaces d'expositions temporaires



### Photographies (prises en grand angle, se référer au plan pour les mesures)

Escalier RDC/1er étage



Palier RDC/1er étage



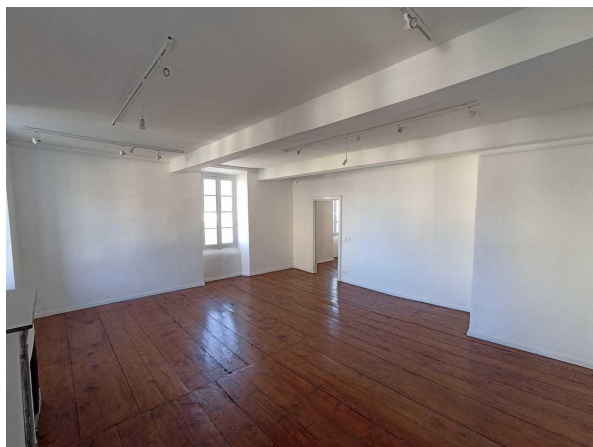
Escalier 1er étage /2e étage



Palier 1er étage



Salle 1er étage



Palier 1er étage/2e étage



Extérieur

